



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 mai 2009  
Français  
Original : anglais

## Soixante-troisième session

Points 132 et 141 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

#### Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

## Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2007/08	535 372 800 dollars
Dépenses de 2007/08	534 068 200 dollars
Solde inutilisé de 2007/08	1 304 600 dollars
Crédit ouvert pour 2008/09	574 916 500 dollars
Dépenses prévues pour 2008/09 <sup>a</sup>	596 346 600 dollars
Montant prévu du déficit de 2008/09 <sup>a</sup>	21 430 100 dollars
Projet de budget du Secrétaire général pour 2009/10	618 624 000 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour 2009/10	615 325 300 dollars

<sup>a</sup> Prévisions au 31 mars 2009.



## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 32 et 47, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 3 298 700 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/63/746), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la MINUSTAH et des autres éléments qui la concernent directement. Le Comité consultatif présente également dans son rapport d'ensemble ses observations sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/63/5 (Vol. II)].

3. Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général concernant l'exercice 2009/10, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la Mission et formulé, le cas échéant, des observations spécifiques à leur sujet qui figurent dans les paragraphes ci-après. **Le Comité consultatif souligne qu'il importe d'appliquer intégralement et dans les meilleurs délais les recommandations du Comité des commissaires aux comptes (voir également par. 48 ci-après).**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUSTAH figure à la fin du présent rapport.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008

5. Par sa résolution 61/284, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 535 372 800 dollars (montant net : 523 245 900 dollars) pour le fonctionnement de la Mission en 2007/08. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses de l'exercice se chiffrent au total à 534 068 200 dollars. Il en résulte un solde inutilisé d'un montant brut de 1 304 600 dollars qui représente 0,2 % du montant brut du crédit ouvert.

6. La sous-utilisation des crédits est due principalement aux éléments suivants :

a) Personnel recruté sur le plan national (742 600 dollars, soit 3,1 %) : écart favorable entre les traitements effectivement versés et ceux prévus et par un taux de vacance de postes moyen (6 %) supérieur à celui prévu;

b) Volontaires des Nations Unies (1 641 000 dollars, soit 14,3 %) : taux de vacance de postes moyen (13 %) supérieur à celui prévu;

c) Consultants (112 700, soit 39,6 %) : une partie de la formation à la passation des marchés a pu être dispensée par le personnel de la Mission et celle-ci a pu faire l'économie de stages de formation à l'informatique et la télématique;

d) Installations et infrastructures (4 513 300 dollars, soit 6,4 %) : écart favorable entre les dépenses prévues et celles effectivement engagées au titre i) des frais d'éclairage, énergie et eau; ii) des travaux de construction; iii) des services d'entretien; (iv) des achats de citernes; (v) de la location de locaux;

e) Transports aériens (2 080 600 dollars, soit 8,6 %) : les marchés prévus pour la prestation de services de sauvetage en cas d'incendie et de services météorologiques n'ont pu être passés;

f) Transmissions (5 200 000 dollars, soit 18,4 %) : les besoins en matériel de transmissions et en matériel d'information ont été moins importants que prévu et les services d'information et les achats de pièces de rechange ont coûté moins cher que prévu;

g) Informatique (1 497 100 dollars, soit 21,5 %) : les écarts concernent les achats de matériel et les services informatiques;

h) Matériel spécial (700 000 dollars, soit 19,8 %) : réduction des sommes dues au titre du soutien logistique autonome à des pays ayant fourni des contingents ou des unités de police constituées, due au fait que le matériel déployé ne correspondait pas à ce qui était prévu dans les mémorandums d'accord signés.

7. Les principaux facteurs à l'origine des dépassements constatés sont les suivants:

a) Police des Nations Unies (5 468 300 dollars, soit 11,6 %) : relèvement de l'indemnité de subsistance (missions) et présence d'un effectif moyen de 865 personnes au lieu des 808 prévues;

b) Personnel recruté sur le plan international (2 188 800 dollars, soit 2,7 %) : i) relèvement de l'indemnité de subsistance (missions); ii) augmentation des dépenses communes de personnel; et iii) taux de vacance de postes (9 %) inférieur à celui prévu;

c) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (1 468 000 dollars, soit 60,5 %) : taux de vacance de postes effectifs (6 % et 8 % dans le cas, respectivement, du personnel recruté sur le plan international et des administrateurs recrutés sur le plan national et 11 % dans le cas des agents des services généraux recrutés sur le plan national) inférieurs à ceux prévus;

d) Transports terrestres (4 761 100 dollars, soit 41,6 %) : augmentation des dépenses relatives aux achats de carburants et lubrifiants et aux achats de véhicules;

e) Transports maritimes et fluviaux (59 200 dollars, soit 29,9 %) : approvisionnement en gazole des garde-côtes haïtiens qui ont effectué des patrouilles côtières avec des militaires de la MINUSTAH.

8. On trouvera dans les paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

### III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2008, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUSTAH depuis sa création s'établissait à 2 375 359 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 2 102 190 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 273 169 000 dollars. Il n'y avait à cette date aucun arriéré de paiement au titre du matériel appartenant aux contingents et le montant à rembourser au titre des contingents s'élevait à 9 345 000 dollars.

10. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'au 27 avril 2009, la MINUSTAH disposait de 120 700 000 dollars de liquidités. Déduction faite de 96 449 000 dollars représentant la réserve opérationnelle (trois mois de dépenses), le solde de trésorerie disponible s'établissait à 24 251 000 dollars à la même date.

11. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 12 mai 2009, 57 demandes d'indemnisation avaient donné lieu, depuis la création de la Mission, à des versements d'un montant total de 1 562 409 dollars. À la même date, deux demandes étaient en instance de règlement. **Le Comité consultatif prie instamment le Secrétaire général de faire en sorte que les demandes en instance soient traitées dans les meilleurs délais.**

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2009, les chiffres de l'exercice 2008/09 concernant l'occupation des postes de la MINUSTAH s'établissaient comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Autorisés<sup>a</sup></i>	<i>Pourvus</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	7 060	7 044	0,2
Police des Nations Unies	951	877	7,8
Unités de police constituées	1 140	1 136	0,4
<b>Postes</b>			
Personnel recruté sur le plan international	531	478	10,0
Personnel recruté sur le plan national	1 206	1 161	3,7
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>			
Personnel recruté sur le plan international	18	17	5,6
Personnel recruté sur le plan national	68	53	22,1
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	220	192	12,7
<b>Personnel fourni par les gouvernements</b>	16	16	–

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

13. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2008/09 (voir annexe I). Au 31 mars 2009, les dépenses s'élevaient à 425 587 000 dollars, contre des crédits d'un montant brut de 574 916 500 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 596 346 600 dollars, ce qui représente un dépassement prévu de 21 430 100 dollars. Le Comité a été informé que le dépassement était essentiellement dû à

l'accroissement des frais de voyage et de relève des contingents et des unités de police constituées, à la majoration du coût des rations, à la hausse du prix des carburants et lubrifiants, et aux pertes subies lors des troubles civils et des tempêtes tropicales de 2008 (voir les paragraphes 16 et 17 ci-après). Le Secrétariat surveille de près la situation financière de la Mission et, le cas échéant, présentera à l'Assemblée générale une demande de crédits supplémentaires pour l'exercice 2008/09.

#### **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010**

##### **A. Mandat et résultats prévus**

14. Le mandat de la MINUSTAH a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004). Il a été renouvelé dernièrement, jusqu'au 15 octobre 2009, dans la résolution 1840 (2008).

15. Comme le Secrétaire général l'indique au paragraphe 2 de son rapport sur le budget de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/709), la MINUSTAH a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à rétablir la paix et la sécurité et à faciliter le processus constitutionnel et politique en cours en Haïti. À cette fin, pour l'exercice 2009/10, la Mission a notamment pour priorité d'aider les autorités haïtiennes à organiser les trois élections (sénatoriales, législatives et municipales) qui doivent avoir lieu en novembre 2009, ainsi que les élections présidentielles prévues en novembre 2010; d'aider le Gouvernement haïtien à élaborer et à appliquer une stratégie globale de gestion des frontières; de continuer à assurer l'entretien et le développement des camps, y compris l'installation de systèmes d'alerte en cas d'incendie et de prévention des incendies conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables aux domiciles et aux systèmes de contrôle environnemental recommandés par le Groupe de la MINUSTAH chargé de veiller à ce que le cadre de travail soit respectueux de l'environnement; de continuer également à appuyer et à entretenir des postes aux frontières terrestres et maritimes ainsi que des hélistations et des aéroports régionaux.

16. Comme le Secrétaire général le fait observer au paragraphe 9 de son rapport sur le budget de la MINUSTAH, en avril 2008, l'exaspération de la population face à la hausse rapide des prix mondiaux des produits de première nécessité a provoqué des troubles civils dans plusieurs parties du pays. C'est dans ce contexte que le Premier Ministre et le Gouvernement haïtiens ont été chassés du pouvoir suite à un vote de censure du Sénat. Il a fallu cinq mois de négociations, qui ont entraîné une quasi-paralysie politique, jusqu'à ce que le Parlement approuve le nouveau Gouvernement. Quand le nouveau Premier Ministre a pris ses fonctions, Haïti a été frappé par une série de cyclones et de tempêtes tropicales qui ont fait de nombreux morts et causé des dommages considérables, voire, dans certains endroits, des dégâts sans précédent pour l'infrastructure du pays.

17. Le Comité consultatif note que, comme le Secrétaire général l'indique au paragraphe 10 de son rapport, ces événements ont eu une incidence considérable sur le temps nécessaire à la Mission pour atteindre ses principaux objectifs et ont mis en évidence la fragilité des acquis. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité

consultatif a été informé que l'exécution du programme de travail de la Mission avait été retardée d'une douzaine de mois et que le montant total des pertes s'élevait à environ 2,7 millions de dollars.

## **B. Ressources nécessaires**

18. Le projet de budget de la MINUSTAH pour l'exercice 2009/10 s'élève à un montant brut de 618 624 000 dollars (montant net : 604 556 700 dollars), soit une augmentation de 43 707 500 dollars (7,6 %) par rapport au montant de 574 916 500 dollars alloué pour 2008/09. Le budget prévoit le déploiement de 7 060 membres des contingents, 951 membres de la Police des Nations Unies, 1 140 membres d'unités de police constituées, 24 membres du personnel fournis par des gouvernements, 552 membres du personnel fournis par des gouvernements, 552 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 293 agents recrutés sur le plan national et 231 Volontaires des Nations Unies, y compris les postes de temporaire.

19. Les principales variations par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2008/09 sont les suivantes :

a) Contingents (5 255 900 dollars, soit 2,8 %) : la variation est due principalement à une augmentation du coût de la relève par vols affrétés ou vols commerciaux, du coût unitaire des rations et des frais d'entreposage et de transport;

b) Personnel recruté sur le plan international (7 524 900 dollars, soit 8,9 %) : la variation est due principalement à une augmentation des ressources nécessaires au titre des traitements, y compris l'indemnité de poste et les dépenses communes de personnel, suite à la décision prise par l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/250, d'approuver un nouveau régime des engagements, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009;

c) Personnel recruté sur le plan national (3 422 900 dollars, soit 12,5 %) : la variation est due principalement aux facteurs suivants : i) création proposée de 25 postes supplémentaires d'agent recruté sur le plan national; ii) application d'un taux de vacance de postes de 7 % aux postes d'administrateur recruté sur le plan national, contre 30 % dans le budget de l'exercice 2008/09, et de 2 % aux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, contre 10 % dans le budget de l'exercice 2008/09; et iii) révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national – administrateurs et agents des services généraux – au 1<sup>er</sup> mars 2008;

d) Personnel fourni par des gouvernements (481 600 dollars, soit 49,7 %) : la variation est due principalement au fait qu'il est proposé de déployer huit spécialistes de l'administration pénitentiaire détachés par des États Membres;

e) Voyages (991 200 dollars, soit 69,8 %) : la variation est due principalement à une augmentation des ressources demandées au titre des voyages liés à la formation et des autres voyages;

f) Installations et infrastructures (15 569 100 dollars, soit 21,6 %) : la variation est due principalement à une augmentation des ressources demandées pour les postes de dépenses suivants : i) services de sécurité, suite aux mesures prises pour appliquer les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au

domicile; ii) carburants et lubrifiants; iii) achat de matériel de lutte contre l'incendie; iv) achat de 25 réservoirs ignifuges; v) fournitures et pièces détachées; et vi) services d'entretien;

g) Transports terrestres (4 031 800 dollars, soit 38,5 %) : la variation est due principalement au remplacement prévu de 224 véhicules légers, qui doivent être passés par pertes et profits, et à l'augmentation des crédits demandés pour soustraire les services de réparation et d'entretien auprès de 24 mécaniciens;

h) Transports aériens (3 230 000 dollars, soit 11,2 %) : la variation est due principalement aux facteurs suivants : i) augmentation des frais de location et d'exploitation d'un avion; ii) augmentation du prix du carburant d'aviation; et iii) accroissement des dépenses prévues pour l'achat de matériel d'observation météorologique;

i) Transports maritimes ou fluviaux (656 100 dollars, soit 63,2 %) : la variation est due principalement à une augmentation attendue des frais de carburants et lubrifiants, liée à l'augmentation de la consommation journalière moyenne de carburant.

Les augmentations sont en partie compensées par une baisse des ressources demandées au titre des unités de police constituées (64 500 dollars), des consultants (46 600 dollars), des services médicaux (388 500 dollars) et du matériel spécial (418 000 dollars).

20. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 85 de son rapport sur le budget de la MINUSTAH, les prévisions de dépenses pour l'exercice 2009/10 tiennent compte de gains d'efficacité d'un montant de 695 600 dollars, qui résulteraient d'une baisse des dépenses de communications suite à la signature d'un nouveau contrat de fourniture de services Internet (86 400 dollars), et à une nouvelle baisse des besoins en pièces détachées pour le matériel informatique (609 200 dollars).

## 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2008/09<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2009/10</i>	<i>Variation</i>
Contingents	7 060	7 060	–
Police des Nations Unies	951	951	–
Unités de police constituées	1 140	1 140	–

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

21. Les ressources demandées pour l'exercice 2009/10 à la rubrique Militaires et personnel de police sont de 286 689 000 dollars, ce qui correspond à une augmentation de 5 540 700 dollars (2 %) par rapport au montant alloué pour 2008/09. Cette augmentation est due principalement à une hausse du coût de la relève par vols affrétés ou vols commerciaux et du coût unitaire des rations et des frais connexes d'entreposage et de transport. Elle est en partie compensée par une baisse des ressources demandées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour la Police des Nations Unies, de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité et des remboursements dus aux pays fournisseurs de contingents pour le matériel

majeur, à quoi s'ajoute le fait qu'aucun crédit n'est à prévoir pour le transport et le déploiement du matériel des unités de police constituées. Les montants demandés ont été calculés en partant du principe que les contingents et les unités de police constituées seraient déployés dans leur totalité pendant l'exercice 2009/10, une hypothèse qui repose sur les constatations récentes. Un abattement de 4 % a été appliqué pour délai de déploiement aux dépenses prévues au titre des unités de police constituées.

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2008/09</i>	<i>Effectif proposé pour 2009/10</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	531	534	4
Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	1 206	1 231	25
Postes de temporaires <sup>b</sup>	86	80	(6)
Volontaires des Nations Unies	220	231	11

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

22. Les ressources demandées pour l'exercice 2009/10 au titre du personnel civil sont de 140 274 800 dollars, ce qui correspond à une augmentation de 11 850 400 dollars (9,2 %) par rapport au montant alloué pour 2008/09, qui était de 128 424 400 dollars. Elles se répartissent comme suit : 92 418 400 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, soit une augmentation de 7 524 900 dollars (8,9 %) par rapport à l'exercice précédent; 30 772 900 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, soit une augmentation de 3 422 900 dollars (12,5 %); 12 313 000 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, soit une augmentation de 437 300 dollars (3,7 %); et 4 770 500 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), soit une augmentation de 465 300 dollars (10,8 %).

23. Les taux de vacance de postes suivants ont été appliqués aux montants prévus : 9 % pour le personnel recruté sur le plan international (contre 10 dans le budget de l'exercice 2008/09); 7 % et 2 % respectivement pour les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national (contre 30 % et 10 % en 2008/09); 10 % pour les Volontaires des Nations Unies (contre 5 % en 2008/09); 5 % pour le personnel recruté sur le plan international et les administrateurs financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (contre 10 % et 30 % respectivement en 2008/09); et 10 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (même taux qu'en 2008/09).

24. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 23 de son rapport sur le budget, le projet de budget pour l'exercice 2009/10 tient compte de la transformation en postes d'agent du Service mobile de 32 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international, approuvés pour l'exercice 2008/09, sans changement de fonctions. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que cette conversion faisait suite à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, tous les fonctionnaires nommés ou affectés à des missions où les familles ne

sont pas autorisées devraient bénéficier d'une prime d'installation dans les conditions prévues par le régime commun des Nations Unies, hors régime Opération spéciale. Le Comité a examiné la question de plus près dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/63/746, par. 26 et 27).

#### *Recommandations relatives aux postes*

25. Le Secrétaire général propose de créer 44 postes et de supprimer et ou de ne pas reconduire 5 postes et 6 postes de temporaire. **Le Comité consultatif n'a pas d'objection aux propositions du Secrétaire général et se félicite que la plupart des nouveaux postes proposés sont des postes destinés à du personnel recruté sur le plan national.**

26. Le Comité consultatif note, d'après le paragraphe 55 du rapport sur le budget, que le Secrétaire général propose de supprimer un poste de juriste à la Section de la justice parce que celui-ci est vacant depuis 2004, la Mission n'ayant pas été en mesure de trouver des candidats qualifiés pour le pourvoir.

27. Le Secrétariat a fourni un récapitulatif détaillé des modifications de tableau d'effectifs proposées (voir annexe II).

### **3. Dépenses opérationnelles**

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant réparti pour 2008/09</i>	<i>Montant prévu pour 2009/10</i>	<i>Variation</i>
165 343 800	191 660 200	26 316 400

28. Les ressources demandées pour l'exercice 2009/10 au titre des dépenses opérationnelles sont de 165 343 800 dollars, ce qui correspond à une augmentation de 26 316 400 dollars (15,9 %) par rapport au montant alloué pour 2008/09.

#### **Consultants**

29. Un montant de 214 900 dollars est demandé pour l'exercice 2009/10 au titre des consultants, ce qui correspond à une baisse de 46 600 dollars (17,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 111 du projet de budget, cette réduction s'explique essentiellement par le fait qu'il n'est pas prévu de faire appel à des services de consultants autres que pour la formation et elle est en partie annulée par la hausse des crédits demandés pour financer les services de consultants en matière de formation dans les domaines des technologies de l'information et des communications, du suivi et de l'évaluation des programmes de lutte contre la violence communautaire, de la diffusion de programmes radiophoniques, de l'organisation de cours linguistiques et de la mise en place de programmes de formation sur les questions de sécurité.

30. Le Comité consultatif note, d'après le paragraphe 29 du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2007/08 (A/63/549), qu'à la fin de l'exercice la Mission disposait à la rubrique Consultants d'un solde inutilisé de 112 700 dollars du fait essentiellement qu'une partie de la formation à la passation des marchés avait pu être dispensée par le personnel de la Mission et que celle-ci avait pu faire l'économie de stages de formation à l'informatique et la télématique, les

fournisseurs du matériel de télécommunications ayant offert, à titre gracieux, de former son personnel à l'emploi des techniques de transmission par radio et par liaisons hertziennes. En outre, au lieu d'engager des consultants, la Mission avait passé un contrat de louage de services avec deux spécialistes des réseaux informatiques pour qu'ils dispensent régulièrement au personnel une formation aux techniques de transmission de la voix et de données. **Le Comité consultatif félicite la Mission des efforts qu'elle fait pour réduire les dépenses de consultants et l'encourage à poursuivre dans cette voie.**

### **Voyages**

31. Un montant de 2 411 500 dollars est demandé pour l'exercice 2009/10 au titre des voyages, ce qui correspond à une augmentation de 991 200 dollars (69,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Au paragraphe 112 du projet de budget, le Secrétaire général indique que la variation est imputable aux éléments suivants : a) augmentation des crédits demandés pour financer les voyages n'ayant pas trait à la formation, qui s'explique par une augmentation des effectifs, du nombre des voyages occasionnés par les conférences annuelles, les consultations politiques et les conférences de donateurs, et des activités d'appui à la coordination des vols pour la relève des militaires et du personnel des unités de police constituées; et b) accroissement des ressources nécessaires pour les voyages liés à la formation, compte tenu du nombre plus élevé de cours à prévoir dans les domaines de l'aviation, des transports et de la gestion du flux logistique suite à un récent examen des besoins du personnel d'appui en matière de formation. L'augmentation des ressources demandées tient compte également de la hausse du prix des billets d'avion sur les vols commerciaux.

**32. Le Comité consultatif s'interroge sur l'augmentation importante des crédits demandés pour les voyages. Il a demandé des justifications supplémentaires, mais ne les a pas obtenues. En l'absence de renseignements complémentaires, le Comité recommande que le montant des ressources demandées pour l'exercice 2009/10 au titre des voyages soit réduit de 20 %.**

### **Installations et infrastructures**

33. Un montant de 87 657 600 dollars est demandé pour l'exercice 2009/10 au titre des installations et infrastructures, ce qui correspond à une augmentation de 15 569 100 dollars (21,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que sur ce montant, 6 877 920 dollars avaient trait aux dépenses supplémentaires qu'entraînera l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile. En application de la directive publiée à ce sujet par le Département des opérations de maintien de la paix, les normes en question, qui à l'heure actuelle valent uniquement pour la résidence des membres du personnel recrutés sur le plan international, seraient étendues à 102 officiers, 951 membres de la Police des Nations Unies et 24 spécialistes de l'administration pénitentiaire fournis par des gouvernements, déployés dans l'ensemble de la zone de la mission. Dans le cas de la MINUSTAH, l'extension de l'application des normes entraîne une augmentation des dépenses de gardiennage et d'éclairage pour le personnel visé. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base d'une résidence pour trois personnes et de trois gardes par résidence (en travail posté de huit heures). Le taux mensuel maximum est de

900 dollars pour les gardes et de 390 dollars pour l'éclairage de sécurité, par résidence.

34. À cet égard, le Comité consultatif note également que sur les trois postes supplémentaires d'agent de sécurité (catégorie du Service mobile) qui sont demandés par le Secrétaire général, deux seraient destinés à renforcer les effectifs de la Section de la sécurité pour qu'elle puisse mettre en application l'ensemble des normes minimales de sécurité opérationnelle, y compris celles applicables au domicile, dans la zone de la Mission (A/63/709, par. 69).

35. Au paragraphe 113 de son rapport, le Secrétaire général indique que l'augmentation des dépenses prévues au titre des carburants et des lubrifiants est également due au retard pris dans l'exécution du second projet relatif à la construction d'une centrale électrique. S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que le contrat en question était en cours de négociation. Les dispositions qui ont été prises par la MINUSTAH pour assurer son alimentation en électricité l'ont été à titre d'essai et il s'est avéré notamment qu'il n'était pas souhaitable que la Mission s'en remette entièrement à des fournisseurs extérieurs. **Le Comité consultatif invite instamment la MINUSTAH à accélérer la signature du deuxième contrat relatif à la construction d'une centrale électrique. Un dossier devrait être établi sur les enseignements à tirer des dispositions prises par la MINUSTAH à titre d'essai et ce dossier devrait être diffusé auprès des autres missions de maintien de la paix.**

#### **Transports terrestres**

36. Le montant de 14 507 900 dollars prévu à la rubrique Transports terrestres marque une augmentation de 4 031 800 dollars (38,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Comme le Secrétaire général l'indique au paragraphe 114 de son rapport, cette augmentation tient principalement au remplacement de 224 véhicules légers qui doivent être passés par profits et pertes conformément aux dispositions concernant le remplacement des véhicules énoncées dans le manuel des procédures concernant les transports terrestres (version provisoire de 2004); à l'accroissement des besoins en pièces de rechange, du fait de la mauvaise qualité du réseau routier et de la difficulté du terrain; et au coût de l'exécution des tâches de réparation et d'entretien confiées à 24 mécaniciens extérieurs.

37. Ayant posé la question, le Comité consultatif a appris que les ouragans et les tempêtes tropicales de 2008 avaient causé la perte de 25 véhicules. Les véhicules des Nations Unies étant auto-assurés, il a fallu passer les 25 détruits par profits et pertes. Un des véhicules endommagés était relativement neuf, les autres avaient été achetés au cours de l'exercice 2004/05.

#### **Transports maritimes ou fluviaux**

38. Le montant de 1 695 000 dollars prévu à la rubrique Transports maritimes ou fluviaux marque une augmentation de 656 100 dollars (63,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Le Secrétaire général indique que cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des consommations d'essence, d'huile et de lubrifiants dû à l'augmentation de la consommation moyenne journalière, passée, de l'exercice 2008/09 à l'exercice 2009/10, de 200 à 453 litres de carburant par jour et par bateau. Le Comité consultatif rappelle que, par sa résolution 1780 (2007), le Conseil de sécurité a nettement élargi le mandat de la

MINUSTAH, en l'étendant à la surveillance des frontières maritimes. Il a été dit au Comité que les 16 bateaux nécessaires à cette fin étaient en place et opérationnels. **Le Comité consultatif recommande qu'il soit rendu compte de leur utilisation, de manière détaillée, dans le prochain rapport sur l'exécution du budget.**

#### **Projets à effet rapide**

39. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2009/10 comprennent un montant de 2 millions de dollars prévu pour les projets à effet rapide. Ce montant est le même que celui de l'exercice précédent. Cent soixante projets sont prévus, dont 61 de formation de revenu, 31 concernant les infrastructures publiques, 44 de formation et de création de capacités et 24 de mobilisation sociale (voir A/63/709, par. 101). Au paragraphe 99 de son rapport, le Secrétaire général indique que la MINUSTAH a soigneusement étudié la nécessité de financer des projets à effet rapide la sixième année de son mandat, et il note qu'il faut mettre l'accent sur le renforcement de la confiance, élément clef de la période de transition politique que traverse Haïti. Le Secrétaire général indique que, tout en ayant un effet limité pour ce qui est de transformer durablement la situation problématique qui est celle du pays, ces projets aident nettement à améliorer l'environnement opérationnel dans lequel la Mission doit faire preuve d'efficacité dans l'exécution de son mandat, ainsi que les conditions de sécurité dans lesquelles travaille son personnel. Il fait également observer, au paragraphe 101 de son rapport, que, dans sa résolution 1840 (2008) le Conseil a prié la MINUSTAH de continuer à réaliser des projets à effet rapide.

**40. Le Comité consultatif comprend bien l'intérêt des projets à effet rapide, notamment comme moyen d'offrir une assistance directe à la population de la zone de la Mission. Il insiste sur le fait que ces projets doivent être coordonnés avec ceux des autres organismes des Nations Unies ou organisations internationales et qu'il convient de respecter les directives opérationnelles.**

#### **4. Questions diverses**

##### **Formation**

41. Aux paragraphes 90 à 93 du document budgétaire, le Secrétaire général fait l'inventaire des dépenses prévues au titre de la formation pour l'exercice 2009/10, qui s'élèvent au total à 1 630 100 dollars, dont 214 900 pour la rémunération de conseils en formation, 748 100 pour les voyages et 667 100 pour les droits, fournitures et services liés à la formation. Le Comité consultatif a reçu une liste des cours de formation prévus pour les membres du personnel recrutés sur les plans national et international, qui figure à l'annexe III du présent rapport. **Le Comité consultatif pense qu'on a raison d'offrir une formation appropriée au personnel recruté sur le plan national, puisque cela contribue au renforcement des capacités du pays. En ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, en revanche, il estime qu'il faut donner la préférence au recrutement de personnes déjà formées, possédant les aptitudes nécessaires pour remplir les fonctions attachées au poste pour lequel elles sont recrutées. Il faudrait donc, lorsque l'Assemblée générale examinera les propositions du Secrétaire général, compléter la justification des cours de formation destinés au personnel international donnée à l'annexe III.** Le Comité est entré davantage dans les détails de la question de la formation dans les activités de maintien de la paix dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du

financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (voir A/63/746, par. 138 à 149).

### **Réforme du système pénitentiaire**

42. Dans le rapport sur l'exécution du budget de la MINUSTAH pour l'exercice 2007/08 (A/63/549), le Secrétaire général dit qu'un des indicateurs de succès prévus pour la réalisation escomptée 2.3 (réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire) était la réduction à 75 % de la proportion de détenus qui le sont de manière illégale ou prolongée, avant leur jugement. Le Comité consultatif note cependant qu'à la fin de l'exercice, 87 % des détenus des cinq prisons de l'agglomération de Port-au-Prince étaient en détention provisoire. Il lui a été dit que la réforme du système pénitentiaire n'avancait pas comme on le souhaitait. Quelques progrès avaient bien été faits dans les domaines de la formation du personnel pénitentiaire et de la remise en état des prisons, mais la situation dans les installations pénitentiaires haïtiennes restait inacceptable du point de vue des droits de l'homme et sur le plan de la sécurité.

43. Le Comité consultatif note que huit spécialistes supplémentaires des questions pénitentiaires (fournis par des gouvernements) sont prévus dans le projet de budget de la MINUSTAH pour l'exercice 2009/10, pour permettre à la Mission d'avoir une présence dans la totalité du pays et au Groupe des affaires pénitentiaires de se rendre plus fréquemment dans les établissements pénitentiaires. D'autre part, l'existence des spécialistes supplémentaires garantirait aussi la pérennité des activités de renforcement des capacités nationales, en même temps qu'elle permettrait d'être plus présente dans les principaux établissements pénitentiaires (voir A/63/709, par. 48 à 50).

44. Le Comité note également, aux paragraphes 56 et 57 du document budgétaire, que le Secrétaire général propose de faire du Groupe des affaires pénitentiaires une unité administrative à part entière, dont le chef dépendrait directement du premier adjoint du Représentant spécial du Secrétaire général. Depuis la création de la MINUSTAH, en 2004, le Groupe faisait partie des effectifs de la Section de la justice. Selon le Secrétaire général, compte tenu de ce que la MINUSTAH s'occupe davantage d'appuyer le renforcement du système pénitentiaire de l'État haïtien, il a été constaté que la constitution du Groupe des affaires pénitentiaires en service à part entière conduirait à une amélioration de l'appui apporté par la Mission dans ce domaine.

**45. Le Comité consultatif est favorable aux idées proposées, comptant bien que leur application permettra d'améliorer les résultats obtenus par la composante 2 de la Mission.**

### **Réduction de la violence de quartier**

46. Comme le Secrétaire général l'indique au paragraphe 94 de son rapport, le montant des dépenses prévues pour la réduction de la violence de quartier pendant l'exercice 2009/10 s'élève à 3 063 900 dollars. Le Comité consultatif note que 52 projets ont été menés dans ce domaine au cours de l'exercice 2007/08, visant les anciens éléments armés ainsi que les femmes et les enfants qui ont connu la violence armée à l'échelon local (voir A/63/549). **Le Comité consultatif prend note du programme de lutte contre la violence de quartier et attend avec intérêt d'être renseigné, dans les rapports futurs, sur les résultats obtenus.**

## Carburants

47. Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé que si on se servait du coût moyen des carburants sur le premier trimestre 2009 pour calculer les dépenses prévues de carburant, cela aurait pour effet d'abaisser le montant total des prévisions de dépenses d'un montant net de 2 816 370 dollars :

(En dollars des États-Unis)

	<i>Coût du litre retenu pour le projet de budget</i>	<i>Coût effectif moyen du litre sur le premier trimestre 2009</i>	<i>Montant total prévu dans le projet de budget</i>	<i>Montants révisés</i>	<i>Écart</i>
Installations et infrastructures	0,67	0,50	6 866 931	5 151 151	(1 715 780)
Transports terrestres	0,67	0,50	3 425 842	2 583 933	(841 909)
Transports aériens	1,33	1,29	5 009 612	4 838 234	(171 378)
Transports maritimes ou fluviaux	0,50	0,47	1 455 036	1 367 733	(87 303)
<b>Total</b>			<b>16 757 421</b>	<b>13 941 051</b>	<b>(2 816 370)</b>

**Le Comité consultatif recommande que les prévisions de dépenses de carburants pour l'exercice 2009/10 soient calculées en se servant des coûts moyens du premier trimestre 2009, ce qui réduirait de 2 816 370 dollars le budget de la MINUSTAH.**

### Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

48. Dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 [A/63/6 (vol. II)], le Comité des commissaires aux comptes a formulé un certain nombre d'observations et de recommandations concernant des questions qui se posent à la MINUSTAH sur le plan des finances et de la gestion, concernant notamment les carburants, les achats, les biens non durables, les biens durables, les opérations aériennes, la gestion des ressources humaines et le problème des malversations. **Le Comité consultatif attend avec intérêt de recevoir des renseignements sur les mesures prises par la Mission pour donner suite sans tarder et avec efficacité aux conclusions et recommandations du Comité des commissaires aux comptes.**

## V. Conclusion

49. Les décisions que le financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 appelle de la part de l'Assemblée générale sont présentées au paragraphe 40 du rapport sur l'exécution du budget (A/63/549). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 1 304 600 dollars, ainsi que le montant (17 720 800 dollars) des recettes diverses et des ajustements, soient portés au crédit des États Membres, selon des modalités qu'il appartient à l'Assemblée de fixer.**

50. Les décisions que le financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 appelle de la part de l'Assemblée générale sont présentées au paragraphe 122 du projet de budget (A/63/709). **Le Comité**

**consultatif recommande à l'Assemblée, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MINUSTAH au-delà du 15 octobre 2009, d'ouvrir des crédits d'un montant de 615 325 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.**

*Documentation*

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/63/549 et Corr.1)
- Budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/709)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2009/129)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (A/62/781/Add.6)
- Résolutions 1542 (2004), 1608 (2005), 1702 (2006), 1743 (2007), 1780 (2007) et 1840 (2008) du Conseil de sécurité
- Résolutions 61/284 et 62/261 de l'Assemblée générale concernant le financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 [A/63/5 (Vol. II)]
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/63/746)

## Annexe I

## Dépenses effectives et prévues de la MINUSTAH : exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 <sup>er</sup> juillet 2008 au 31 mars 2009			Prévisions pour la période du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2009				Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (2) - (1)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)	
<b>Militaires et personnel de police</b>								
Contingents	190 780,8	142 148,2	48 632,6	61 124,9	203 273,1	(12 492,3)	(6,5)	Augmentation des ressources nécessaires due à l'augmentation imprévue des dépenses liées à la relève des contingents en Haïti; augmentation des tarifs contractuels des rations journalières, de 4,23 à 4,84 euros, et des dépenses connexes liées à l'entreposage, à la réfrigération et au transport
Police des Nations Unies	57 612,3	41 756,3	15 856,0	15 474,4	57 230,7	381,6	0,7	
Unités de police constituées	32 755,2	24 034,8	8 720,4	12 309,8	36 344,6	(3 589,4)	(11,0)	Augmentation des ressources nécessaires due à l'augmentation imprévue des dépenses liées à la relève des contingents en Haïti; augmentation des tarifs contractuels des rations journalières, de 4,23 à 4,84 euros, et des dépenses connexes liées à l'entreposage, à la réfrigération et au transport
<b>Total partiel</b>	<b>281 148,3</b>	<b>207 939,3</b>	<b>73 209,0</b>	<b>88 909,0</b>	<b>296 848,3</b>	<b>(15 700,0)</b>	<b>(5,6)</b>	

	<i>1<sup>er</sup> juillet 2008 au 31 mars 2009</i>			<i>Prévisions pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2009</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant réparti (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (2) - (1)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)</i>	
<b>Personnel civil</b>								
Personnel recruté sur le plan international	84 893,5	64 209,3	20 684,2	23 187,1	87 396,4	(2 502,9)	(2,9)	Augmentation des ressources nécessaires due à l'augmentation du barème des traitements, à l'augmentation des primes de risque à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2009 et à des taux de vacance de postes moins élevés que prévu au budget (9 % au lieu de 10 %)
Personnel recruté sur le plan national	27 350,0	20 067,2	7 282,8	8 126,0	28 193,2	(843,2)	(3,1)	
Volontaires des Nations Unies	11 875,7	7 991,0	3 884,7	(421,9)	7 569,1	4 306,6	36,3	Réduction des dépenses due à un taux moyen de vacance de postes plus élevé que prévu (15 % au lieu des 5 % prévus au budget)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 305,2	2 623,4	1 681,8	1 283,1	3 906,5	398,7	9,3	
<b>Total partiel</b>	<b>128 424,4</b>	<b>94 890,9</b>	<b>33 533,5</b>	<b>32 174,3</b>	<b>127 065,2</b>	<b>1 359,2</b>	<b>1,1</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>								
Personnel fourni par des gouvernements	969,5	598,6	370,9	237,2	835,8	133,7	13,8	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	261,5	147,3	114,2	140,8	288,1	(26,6)	(10,2)	Augmentation des ressources nécessaires due à l'augmentation des dépenses liées à la formation linguistique et aux autres activités de formation du personnel
Voyages	1 420,3	1 043,5	376,8	143,1	1 186,6	233,8	16,5	Réduction des dépenses du fait du réaménagement de l'ordre de priorité

	1 <sup>er</sup> juillet 2008 au 31 mars 2009			Prévisions pour la période du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2009				Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (2) - (1)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)	
Installations et infrastructures	72 088,5	58 872,6	13 215,9	22 976,9	81 849,5	(9 761,0)	(13,5)	Augmentation des dépenses du fait de la non-exécution du contrat concernant la deuxième centrale électrique et de l'acquisition de matériel de lutte contre l'incendie, pour lequel des ressources ont été prévues au titre des transports aériens
Transports terrestres	10 476,1	7 792,5	2 683,6	6 230,8	14 023,3	(3 547,2)	(33,9)	Augmentation des dépenses due au très mauvais état des routes (endommagées par l'ouragan) et au nouveau parc automobile pour lequel la mission ne disposait pas de pièces de rechange; passation par pertes et profits du coût de remplacement des véhicules endommagés par l'ouragan et les troubles sociaux; et augmentation du coût du carburant à cause des opérations de secours
Transports aériens	28 882,6	20 665,2	8 217,4	5 542,3	26 207,5	2 675,1	9,3	Réduction des ressources nécessaires car les dépenses liées à l'acquisition de matériel de lutte contre l'incendie ont été comptabilisées au titre des installations et infrastructures alors qu'elles avaient été prévues à cette rubrique
Transports maritimes ou fluviaux	1 038,9	251,5	787,4	374,7	626,2	412,7	39,7	Diminution du coût du carburant due au déploiement tardif des navires
Transmissions	24 584,8	17 429,5	7 155,3	6 470,4	23 899,9	684,9	2,8	Réduction des dépenses due à la non-acquisition du matériel d'information et au report des services connexes afin de

	1 <sup>er</sup> juillet 2008 au 31 mars 2009			Prévisions pour la période du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2009				Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (2) - (1)	Dépenses (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu au 30 juin 2009 (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) / (1)	
Informatique	7 168,0	6 522,3	645,7	277,3	6 799,6	368,4	5,1	comblent le déficit prévu des dépenses opérationnelles Diminution due à des prix courants légèrement plus bas que prévu; un certain nombre de contrats-cadres qui n'étaient pas disponibles précédemment ont été conclu, ce qui a réduit davantage les dépenses
Services médicaux	7 310,1	3 940,7	3 369,4	1 588,6	5 529,3	1 780,8	24,4	Diminution due à des frais d'hospitalisation réduits
Matériel spécial	3 743,4	1 869,6	1 873,8	1 869,5	3 739,1	4,3	0,1	
Fournitures, services et matériel divers	5 400,1	2 126,0	3 274,1	3 322,3	5 448,3	(48,2)	(0,9)	Dépenses plus importantes dues à des demandes d'indemnisation pour dégâts matériels, blessures et perte d'effets personnels liés aux troubles civils survenus à Les Cayes ainsi qu'à l'ouragan et aux inondations
Projets à effet rapide	2 000,0	1 497,5	502,5	502,4	1 999,9	0,1	-	
<b>Total partiel</b>	<b>165 343,8</b>	<b>122 756,8</b>	<b>42 587,0</b>	<b>49 676,3</b>	<b>172 433,1</b>	<b>(7 089,3)</b>	<b>(4,3)</b>	
<b>Total brut</b>	<b>574 916,5</b>	<b>425 587,0</b>	<b>149 329,5</b>	<b>170 759,6</b>	<b>596 346,6</b>	<b>(21 430,1)</b>	<b>(3,7)</b>	
Recettes provenant des contributions du personnel	13 122,2	9 784,4	3 337,8	2 726,1	12 510,5	611,7	4,7	
<b>Total net</b>	<b>561 794,3</b>	<b>415 802,6</b>	<b>145 991,7</b>	<b>168 033,5</b>	<b>583 836,1</b>	<b>(22 041,8)</b>	<b>(3,9)</b>	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>574 916,5</b>	<b>425 587,0</b>	<b>149 329,5</b>	<b>170 759,6</b>	<b>596 346,6</b>	<b>(21 430,1)</b>	<b>(3,7)</b>	

## Annexe II

### Récapitulatif par composante des modifications de tableau d'effectifs proposées (exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	-3	G	1 assistant personnel, 2 assistants administratifs	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+3	SM	Comme indiqué ci-dessus	Postes d'agent des services généraux convertis
Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général	-2	G	1 assistant personnel, 1 assistant administratif	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+2	SM	Comme indiqué ci-dessus	Postes d'agent des services généraux convertis
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	-2	G	2 assistants administratifs	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+2	SM	Comme indiqué ci-dessus	Postes d'agent des services généraux convertis
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Composante 1 : développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État</b>				
Division des affaires politiques	-1	G	Assistant administratif	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
Section de l'assistance électorale	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Assistant administratif	Poste d'agent des services généraux converti
	+1	AN	Juriste	Création
	+11	VNU	1 spécialiste des litiges électoraux, 10 coordonnateurs électoraux régionaux	Créations
Section des affaires civiles	-2	G	Assistant administratif	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+2	SM	Comme indiqué ci-dessus	Postes d'agent des services généraux convertis

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+4	AN	1 spécialiste de l'appui aux institutions, 3 spécialistes de la gestion des frontières	Créations
Section de la communication et de l'information	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
<b>Total partiel</b>	<b>+16</b>			
<b>Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit</b>				
Bureau du Commandant de la Force	-1	G	Secrétaire	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
Bureau du chef de la police	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	+1	AN	Conseiller à la sécurité publique	Création
Cellule d'analyse conjointe de la Mission	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
Section de la justice	-1	P-4	Chef de l'administration pénitentiaire	Poste transféré au nouveau Groupe de l'administration pénitentiaire
	-1	P-3	Spécialiste de la formation et du perfectionnement	Poste transféré au nouveau Groupe de l'administration pénitentiaire
	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	-1	AN	Juriste	Suppression
	-2	G	2 assistants administratifs	Postes transférés au nouveau Groupe de l'administration pénitentiaire
	-2	VNU	Groupe de l'administration pénitentiaire	Postes transférés au nouveau Groupe de l'administration pénitentiaire
Groupe de l'administration pénitentiaire	+1	P-4	Chef de l'administration pénitentiaire	Poste transféré de la Section de la justice
	+1	P-3	Spécialiste de la formation et du perfectionnement	Poste transféré de la Section de la justice
	+2	G	2 assistants administratifs	Postes transférés de la Section de la justice

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
	+2	VNU	Groupe de l'administration pénitentiaire	Postes transférés de la Section de la justice
	+1	AN	Ingénieur	Création
Section de la lutte contre la violence communautaire	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>			
<b>Composante 3 : droits de l'homme</b>				
Section des droits de l'homme	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement</b>				
Groupe de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	+1	AN	Spécialiste des affaires humanitaires	Création
	-1	G	Assistant administratif	Suppression
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>			
<b>Composante 5 : appui</b>				
Section de la sécurité	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	+3	SM	3 agents de sécurité	Créations
Bureau du chef de l'appui à la Mission	+1	AN	Fonctionnaire chargé du bien-être du personnel	Création
Section des services généraux	-7	G	3 assistants chargés du contrôle des biens et de l'inventaire, 4 assistants à la réception et à l'inspection des livraisons	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+7	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Bureau du Chef des services d'appui intégré	-1	G	Fonctionnaire chargé du matériel appartenant aux contingents	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	-2	AN	2 médecins	Suppression
Section du génie	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
Section des transports	-1	G	Assistant administratif	Conversion en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Comme indiqué ci-dessus	Poste d'agent des services généraux converti
	-1	AN	Responsable des transports	Suppression
	+21	G	1 assistant chargé des transports, 20 chauffeurs	Créations
	-6	G(PT)	Chauffeurs	Suppressions
	-8	G(PT)	Chauffeurs	Postes transférés à la Section des approvisionnements
Section des approvisionnements	-2	G	1 assistant à la gestion des contrats, 1 assistant chargé du contrôle de la qualité	Conversions en postes d'agent du Service mobile
	+2	SM	1 assistant à la gestion des contrats, 1 assistant chargé du contrôle de la qualité	Postes d'agent des services généraux convertis
	+8	G(PT)	Chauffeurs	Postes transférés de la Section des transports
<b>Total partiel</b>	<b>+16</b>			
<b>Total</b>				
personnel recruté sur le plan international	+3			
Personnel recruté sur le plan national	+25			
Volontaires des Nations Unies	+11			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-6			
	<b>+33</b>			

*Abréviations* : AN : administrateur recruté sur le plan national; GSN : agent des services généraux recruté sur le plan national; GSN (PT) : agent des services généraux recruté sur le plan national (personnel temporaire autre que pour les réunions); SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaires des Nations Unies.

## Annexe III

### Stages proposés au personnel de la MINUSTAH 1<sup>er</sup> juillet-30 juin 2010

#### 1. Personnel international

##### Perfectionnement de fond et perfectionnement technique

La sécurité aéronautique  
Les inspecteurs de la sécurité aéronautique  
Sensibilisation à la sécurité des zones côté pistes  
Les compagnies aériennes et le système de qualité  
Les marchandises dangereuses  
Les mesures de sécurité aéroportuaire  
Le système de gestion de la sécurité aéroportuaire  
Gestion de la qualité dans les compagnies aériennes  
Les inspections officielles de navigabilité  
L'audit interne des opérations aéronautiques  
La gestion des vols  
Transmissions – Les structures verticales de sécurité et de télécommunication  
Informatique – La sécurité sur Windows Server 2003 Environment  
Informatique – Websense  
Informatique – Suse Linux Enterprise Server 10 Advanced  
Informatique – Windows Server 2003 Infrastructure  
Informatique – VMWARE  
Informatique – Cisco Wide Area Applications Services (WAAS)  
Informatique – Advanced Domino  
Ericsson MX-ONE  
Le système de gestion des inventaires en informatique et télécommunication  
Les affaires civiles  
Les négociations internationales : compétences pratiques et techniques (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche)  
Le système de suivi disciplinaire  
La mécanique du groupe électrogène (pour débutant)  
Les installations électriques (cours de perfectionnement)  
La réfrigération et la climatisation  
La gestion du matériel  
Les finances des missions – SUN Systems/Progen  
La gestion de matériels (LSD #41)  
L'élimination du matériel – Préparation des opérations de liquidation  
Les réclamations et le matériel – Recensement annuel de planification  
La gestion des dossiers (à l'intention du personnel de terrain des opérations de maintien de la paix)  
Les services bénévoles de consultations et de dépistage confidentiels  
Module de formation principal aux fins des missions intégrées  
Module de formation des instructeurs pour la formation aux missions intégrées  
Cours de langue  
Les directives de la cellule d'analyse conjointe des missions (JMAC) à l'intention des pilotes  
Analyse, livre II

iBase I

iBase II

Les marchandises dangereuses au sens de l'IATA

Les marchandises dangereuses dans la navigation maritime

Le transport routier des marchandises dangereuses selon le Département des transports

Sensibilisation à la sécurité des zones côté pistes selon l'IATA

La réglementation applicable aux animaux vivants

Les consignes d'expédition des substances infectieuses

L'expédition de denrées périssables

Les procédures et qualifications de l'IATA en matière de fret

Les services aux passagers des compagnies aériennes selon l'IATA – Les normes IATA de traitement des passagers et des bagages

La certification obligatoire des expéditions (exportation et importation) et des moyens logistiques

Perfectionnement technique des radiojournalistes

Le système NG de visioconférence

Webmestres et graphistes

Conférence Mercury

Les comités locaux des marchés

La passation de marchés

La gestion du matériel

L'audit de sécurité alimentaire selon la norme ISO 22000

Les carburants en général

Les carburants pour l'aviation

Les carburants pour les véhicules terrestres

L'entreposage des carburants

La distribution et le contrôle de la qualité

La mécanique du poids lourd tout-terrain

La mécanique du tout-terrain moyen

Les pièces détachées pour véhicule léger

Les pièces détachées pour véhicule léger, marque 1, marque 2

La mécanique du poids lourd et du poids moyen

La certification des inspecteurs des épreuves du permis de conduire

La conduite défensive sur route

Le diagnostic sur poids lourd (cours avancé)

La tenue des registres des véhicules et des carburants

La mécanique de l'autocar de capacité moyenne

Les pratiques de santé et de sécurité recommandées en mécanique

La sécurité de l'opérateur de chariot élévateur dans la manutention du matériel

L'opérateur d'engin de chantier, l'entretien de base du matériel

Les directives de budgétisation du Département des opérations de maintien de la paix – Département de l'appui aux missions, Programme SMART

La déontologie et la discipline (atelier régional)

L'entreposage des carburants, la distribution et le contrôle de la qualité

### **Direction d'équipe, gestion et organisation**

La gestion des connaissances

Informatique – Gestion de bureau

Perfectionnement des qualités de direction, de gestion et d'organisation

Divers : Langues (apprentissage du français par immersion totale)  
La gestion des portefeuilles de projet, la gouvernance informatique  
Le responsable des affaires civiles  
Le perfectionnement des cadres (ex-Programme de formation à la gestion du personnel)  
L'élaboration de directives en matière d'affaires civiles  
Le programme de formation et d'éducation de la Coordination civilo-militaire de l'Organisation des Nations Unies (UNCMCoord)  
Les compétences en matière de services au client  
ePAS  
Le perfectionnement des responsables des ressources humaines – Formation par modules spécialisés  
La gestion des résultats  
La gestion du maintien de la paix  
Les fonctions d'encadrement dans le maintien de la paix  
La planification des missions intégrées  
Le programme de certification en matière de sécurité (version courte pour les formateurs haïtiens)  
Le programme de certification en matière de sécurité  
La gestion de l'information en matière de sécurité  
La certification des moniteurs de tir  
Les techniques fondamentales applicables en cas de prise d'otage  
Une approche sûre du milieu local  
La protection rapprochée  
La trousse médicale d'intervention d'urgence  
Le forum des responsables des activités de formation

## **2. Personnel national**

### **Perfectionnement de fond et perfectionnement technique**

Sensibilisation à la sécurité des zones côté pistes  
Les compagnies aériennes et le système de qualité  
Les marchandises dangereuses  
Les affaires civiles (formation adaptée à la Mission)  
L'intégration transversale de la problématique des sexes (à l'intention des responsables nationaux de l'égalité des sexes)  
La pose de fibre optique  
Les négociations internationales : compétences pratiques et techniques (UNITAR)  
Didacticiel sur cédérom sur l'élaboration de normes intégrées de désarmement, de démobilisation et de réintégration  
L'évaluation et le suivi des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration (formation en cours de mission)  
Les services bénévoles de consultation et de dépistage confidentiels  
Cours de langue  
Les marchandises dangereuses selon l'IATA  
Le transport maritime international de marchandises dangereuses  
Le transport routier de marchandises dangereuses selon le Département des transports  
La sécurité des zones côté pistes selon l'IATA

L'expédition de denrées périssables  
Les qualifications et les procédures de l'IATA en matière de fret  
Les services aux passagers des compagnies aériennes selon l'IATA – Les normes IATA de traitement des passagers et des bagages  
La certification obligatoire des expéditions (importation et exportation) et des moyens logistiques  
Perfectionnement technique des radiojournalistes  
Webmestres et graphistes  
La passation de marchés  
Les moniteurs de lutte contre l'incendie

**Direction d'équipe, gestion et organisation**

Formation à la gestion (ex-Programme de formation à l'administration du personnel)  
La création de capacités à l'intention du personnel national

**3. Personnel militaire et personnel de police**

Sensibilisation à la sécurité des zones côté pistes  
Les compagnies aériennes et le système de qualité  
Les marchandises dangereuses  
Didacticiel sur cédérom sur l'élaboration de normes intégrées de désarmement, de démobilisation et de réintégration  
Les services bénévoles de consultations et de dépistage confidentiels  
Cours de langue

**4. Appui aux institutions nationales et à la société civile**

Le droit à la santé et à la propriété  
Le respect des droits politiques pendant les élections  
Les droits de l'homme (à l'intention des personnels judiciaire et pénitentiaire)  
Recyclage des auxiliaires de justice et renforcement des institutions judiciaires  
La réaction face aux violences sexuelles et sexistes (à l'intention des fonctionnaires de la Police nationale haïtienne)